



Regard sur

Les fondements autochtones de l'identité québécoise

À propos de L'empreinte

21 janvier 2016





Document de recherche

Regard sur

Les fondements autochtones de l'identité québécoise

À propos de L'empreinte

21 janvier 2016

Auteur

Brieg Capitaine, Ph.D.

(Université McGill)

Table des matières

Introduction	3
Logique coloniale et négation du métissage	3
Métissage et paradigme postcolonial	5
Effets pervers : la dissolution des différences et le retour de la pureté culturelle	6
Conclusion	7
Bibliographie	8

L'empreinte est un documentaire québécois réalisé en 2015 par Carole Poliquin et Yvan Dubuc mettant en scène l'acteur Roy Dupuis. Qu'est-ce qui fait de nous québécois un peuple si singulier ? s'interroge en substance Roy Dupuis. La thèse du documentaire est que la particularité de l'identité québécoise résiderait dans un processus de colonisation marqué non pas par la violence et le racisme, comme cela a pu être le cas en Amérique du Sud ou aux États-Unis, mais par des alliances politiques et économiques avec les nations autochtones qui occupaient d'ores et déjà le territoire.

Le documentaire, pourtant émaillé de témoignages d'experts, n'a pas prétention à l'objectivité. Ce court texte ne se veut pas non plus un examen de la validité historique de ce paradigme de l'alliance, du métissage qui s'en suivit et de ses effets sur la culture québécoise contemporaine. Il vise plutôt à examiner cette thèse en la confrontant à l'approche dominante de l'identité québécoise. Plus précisément, alors que le sociologue Jacques Beauchemin parle du projet souverainiste en termes d'épuisement et de fatigue du fait des incertitudes qui minent l'identité québécoise, la thèse de *L'empreinte* prend des libertés avec l'historiographie dominante sur laquelle s'adosse une partie de la cause souverainiste et propose de dépasser l'ambivalence entre pluralisme et nation. Cette proposition n'est pas pour autant dépourvue d'effets pervers comme nous le verrons en conclusion.

Logique coloniale et négation du métissage

Le Québec comme nation n'échappe pas aujourd'hui comme le note Jacques Beauchemin (2015) à une réinterrogation du récit national, réinterrogation liée principalement aux revendications minoritaires (femmes, Autochtones ou groupes ethniques). S'il ne s'agit pas d'un phénomène propre au Québec¹, Beauchemin y voit un obstacle de taille dans la mesure où l'émergence de ces « nouveaux sujets de l'histoire » écrit-il « rend de plus en plus complexe le rassemblement de la collectivité nationale autour d'une histoire partagée. » (Ibid., p. 116). Le relativisme historique « frappe l'histoire nationale et rend impuissante celle-ci à planter les bornes du parcours collectif de manière à pouvoir en fournir une interprétation d'ensemble. L'histoire devient de plus en plus insaisissable. » (Ibid., p. 118) Que faire face à ce mouvement global ? Que faire face à ce que certains ont pu qualifier, reprenant l'expression de Todorov, « d'abus de mémoire » (Trudel, 2014, p. 178) de la part de minorités qui perturbent la linéarité d'un récit national bâti de longue date.

Selon Beauchemin, l'épuisement trouve son origine dans la montée des incertitudes entourant le passage de l'identité canadienne-française à celle de Québécois. Alors que

¹ Ce basculement épistémologique est particulièrement visible en histoire (Le Goff, 1988). L'histoire du point de vue des victimes a profondément transformé par exemple l'historiographie autochtone (Havard 2009) en privilégiant les voix autochtones (*aboriginal voices*) aux canons de la rationalité normativement orientée (Martin 2013).

les Québécois se libèrent de l'histoire coloniale et deviennent des sujets modernes maîtres de leur historicité, l'idée d'indépendance perd en consistance. Opérant un retour en arrière, Beauchemin constate que lorsque nous, québécois, étions Canadiens français, l'identité était stable, le rapport dominant/dominé ne laissant aucune place à l'ambivalence. Pour le dire en un mot, il y avait une représentation commune du monde. Maintenant que les Québécois sont acteurs de l'histoire, qu'ils sont sortis du statut de victime, ils seraient devenus fragiles : « que de soupçons s'abattent sur nos vieilles certitudes » (Beauchemin, 2015, p. 29). Beauchemin propose donc de revenir en quelque sorte à cette identité victimaire, canadienne-française. Il écrit :

« il nous faut être à l'écoute des discours d'une certaine fragilité collective quitte à prendre le risque du misérabilisme présent jusqu'à la Révolution tranquille (Ibid., p. 100) [...] « La réconciliation avec ce que furent nos pauvres moyens de survivance s'impose à nous comme un devoir et une nécessité » poursuit-il (Ibid., p. 105). « Je crois que nous avons porté un jugement trop sévère à l'égard de ce passé. » (Ibid., p. 104)

Beauchemin propose pour recouvrer la fougue et la vitalité du mouvement souverainiste des premières heures de réactiver le schéma dualiste de l'anticolonialisme. La québécoité renvoie ici au même principe que la négritude de Césaire ou de Senghor c'est-à-dire à une identité ouvertement essentialisée, revendiquée comme telle et visant à restaurer non seulement l'estime de soi, mais à être le moteur d'un mouvement social dont on sait depuis les travaux de Touraine qu'il fonctionne mal sans conscience collective et conscience de la domination.

Dans ce schéma, le métis est éminemment problématique. Il constitue l'expression d'une transgression entre l'occident et son autre². La my(s)thification de l'identité proposée par Beauchemin exclut d'emblée toute tierce partie. Pourtant reconnaît Beauchemin :

« il est tout à fait possible de concilier en théorie et en pratique l'existence d'une majorité historique aspirant à son indépendance politique et les réquisits du pluralisme et de l'ouverture à la différence. Seulement, à défaut de consentir les efforts nécessaires à cette réconciliation au sein même du discours national, la célébration de la diversité et du respect des cultures migrantes exerce un pouvoir dissolvant sur une représentation fonctionnant depuis toujours au "nous". » (Ibid., p. 70)

² Sur le sens donné au métissage voir à ce sujet l'excellente introduction de Laurier Turgeon et Anne-Hélène Kerbirou, 2002, « Métissages, de glissements en transfert de sens », in Laurier Turgeon (dir.), *Regards croisés sur le métissage*, Sainte-Foy, PUL, pp. 1-20.

Réconcilier, par la reconnaissance du métissage, la nation québécoise avec l'idée du pluralisme est, de mon point de vue, ce que tente de faire ce documentaire non sans toutefois quelques effets pervers.

Métissage et paradigme postcolonial

L'inscription de la mémoire canadienne-française dans ses origines autochtones n'est pas nouvelle. Les Franco-Manitobains vulnérables vis-à-vis de la majorité canadienne-anglaise ont compris depuis longtemps les intérêts qu'ils pouvaient retirer de leur rapprochement avec les Métis de la Rivière-Rouge considérés comme les fondateurs de la Province. Alors jeune doctorant, j'avais séjourné un mois au Manitoba dans un village métis au bord du lac Manitoba. J'avais alors découvert une communauté franco-manitobaine qui pour protéger son identité et se maintenir se tournait vers son passé métis. La communauté de Saint-Laurent était alors en pleine effervescence, organisait des activités culturelles et des fêtes où l'on mangeait de la bannique, bâtissait un musée métis et intégrait dans son curriculum scolaire des contenus métis. L'ensemble de ces projets lui permettant de se distinguer de la majorité anglophone, mais aussi de légitimer sa présence et sa singularité avec force, alors que les Métis sont reconnus comme des peuples autochtones dont les droits sont protégés et reconnus constitutionnellement³.

Peut-être n'y a-t-il pas pareille stratégie dans ce documentaire. Mais il y a quelque chose de semblable lorsque Denys Delâge déclare en parlant des premiers peuplements autochtones « On peut dire que ça [notre histoire] commence il y a 10 000 ans, ça fait partie de notre histoire. » N'étant pas historien, je suis totalement incompetent pour entrer dans ce débat. Néanmoins, ce paradigme de l'alliance ne fait pas consensus comme le montre Alain Beaulieu qui écrit :

« Champlain constate en 1624 : "L'on n'a point d'ennemis plus grands que ces sauvages". La formule surprend : elle semblerait mieux convenir aux Iroquois, identifiés depuis longtemps aux ennemis jurés de la petite colonie, qu'aux Innus, alliés des Français depuis 1603. Les propos de Champlain reflètent pourtant une réelle détérioration des relations franco-innues, marquées, dans les années qui suivent la fondation de Québec, par des menaces d'attaque, des actes de violence et des meurtres. Cette facette de l'alliance franco-amérindienne reste encore méconnue, quelques chercheurs n'ayant pas manqué de mentionner le phénomène, sans toutefois y consacrer de véritables analyses. » (Beaulieu, 2008, p. 365)

³ Voir à ce sujet Thibault Martin et Brieg Capitaine (2005) « Comment flirter avec la modernité pour conforter son identité. Projet éducatif total dans une communauté métisse au Manitoba (Canada) », *Recherches amérindiennes au Québec*, Montréal, vol. XXXV, n° 3, p. 49-58.

Ce qui attire l'attention du sociologue dans ce documentaire est la construction de la mémoire et le travail subjectif des acteurs qui, librement vis-à-vis de l'histoire, sélectionnent certains éléments pour mieux répondre aux enjeux du présent. Ainsi Roy Dupuis et les réalisateurs n'ont de cesse, et c'est ce qui me semble le plus problématique, d'inscrire les alliances et le métissage fondateur dans le présent. Si les Québécois tendent à partager plus que les Canadiens anglais, si l'État québécois redistribue davantage ou si le Québec est champion du monde de l'union libre c'est le fruit de *l'empreinte*, du métissage ayant eu lieu au moment des premiers contacts. Dans la conversation avec Joséphine Bacon, la poétesse innue, Roy Dupuis lui demande : « Penses-tu qu'il y a quelque chose qui survit ? — Elle répond : Il y a de l'Indien c'est sûr. » La généalogie et la génétique viennent ainsi expliquer un ensemble de phénomènes et de comportements sociaux. Le documentaire passe ainsi en revue une multitude de secteurs de la vie sociale dans lesquelles le cercle amérindien serait présent (le management, les coopératives laitières, les garderies, etc.).

Le documentaire ne s'inscrit pas dans le paradigme colonial soutenu par Beauchemin, mais plutôt, par sa valorisation du métissage et sa liberté vis-à-vis de l'histoire, dans une perspective postcoloniale. Dans cette approche, le métissage est acte de création et affirmation d'une capacité créatrice indépendamment du dualisme colonisateur/colonisé. L'identité québécoise n'est pas unitaire, mais se loge dans un entre-deux. Elle naît dans les interstices. Il est toutefois dommageable que cette tentative de sortie d'un dualisme réducteur faisant l'impasse sur l'importance des peuples autochtones n'échappe pas aux pièges de l'éloge du métissage en essentialisant les cultures et les identités québécoises et autochtones.

Effets pervers : la dissolution des différences et le retour de la pureté culturelle

Le principal effet pervers de cette thèse du métissage réside dans la délégitimation des revendications territoriales. Le politologue Tom Flanagan de l'école de Calgary fut l'un des principaux promoteurs de cette idée. Arguant un métissage à grande échelle, Flanagan s'interroge donc sur la légitimité des droits des Autochtones puisque ceux-ci ne seraient clairement les descendants purs de leurs présumés ancêtres. Au Québec, une forme de négationnisme émerge autour d'organisations, d'acteurs et d'arguments nouveaux visant à nier l'existence des Innus primauté des Innus⁴.

⁴ Les signatures de l'entente-cadre en 2000 puis de l'entente de principe en 2004 entre conseils tribaux, communautés innus et gouvernements fédéral et provincial suscitent de vives réactions dans la presse et voit la création d'associations de défense comme *La fondation d'équité du Saguenay* ou encore *L'association pour le droit des Blancs et les Pionniers sept-îliens* à Sept-Îles

Ces acteurs ont la particularité de mobiliser des principes d'égalité et de déconstruire à travers l'éloge du métissage (Nous sommes tous frères) les arguments sur lesquels s'appuie le mouvement c'est-à-dire l'essentialisme culturel, l'ethnogénétisme, mais ont simultanément recours à ces mêmes arguments pour fonder leur demande. Pour ses détracteurs, qui s'appuient, comme les Innus sur des travaux anthropologiques et historiques, la nation innue a disparu puisque ses membres se sont métissés. Leurs revendications n'ont donc aucun fondement juridique dans la mesure où ces soi-disant ayants droit ne sont pas des descendants génétiquement purs de ceux auxquels la constitution reconnaît des droits. Ainsi, Russel Bouchard, historien du Saguenay et principal protagoniste de l'association du 14 juillet écrit :

« Ici, des précisions historiques s'imposent d'entrée de jeu pour désamorcer cette réécriture orwellienne de l'histoire des Amérindiens du Saguenay. Selon ce qui ressort de l'examen des noms relevés dans le journal de Neil McLaren, commis du poste de traite de Chicoutimi de 1800 à 1804, la société montagnaise d'alors (...) ne regroupait plus qu'une quarantaine de familles majoritairement composées de Montagnais plus ou moins métissés (mais qui avaient gardé des noms autochtones en raison de l'ascendance paternelle qui les identifiait), de migrants venus du sud au XVI^e siècle (...) et de Métis de 20 vieilles souches. (les Innus ne constituant donc plus) qu'une alliance interethnique ».

Conclusion

Bien entendu, *L'empreinte* ne poursuit pas cet objectif, mais vise, de manière certes maladroite, à dépasser la honte qui a peu à peu amené, après la Conquête, les Canadiens français à nier leur héritage autochtone. Néanmoins, à vouloir conjuguer au présent des alliances et métissages du passé, les réalisateurs n'échappent pas à un certain nombre d'effets pervers liés en partie au fait de n'avoir épousé entièrement l'approche postcoloniale telle que dessinée par Bhabha dans *The Location of Culture* (1994). Alors que Beauchemin manque de nuance dans cette thèse de l'épuisement du mouvement souverainiste et qu'il cherche à réifier le dualisme inhérent à la Conquête, les réalisateurs illustrent concrètement l'agir créateur à l'œuvre et la résistance qu'opposent les peuples à ces tentatives d'enfermement de l'identité. Si *L'empreinte* ne constitue certainement pas un mouvement de fond, il est l'expression d'une tentative renouvelée de sortir du dualisme colonial dans lequel Beauchemin nous invite à penser le Québec et son avenir, mais qui sans intégrer les peuples autochtones et reconnaître la dimension triangulaire qui caractérise le Québec, court une nouvelle fois le risque de l'épuisement.

Bibliographie

- Beauchemin, J. (2015). *La souveraineté en héritage*, Montréal : Boréal.
- Beaulieu, A. (2008). « “L’on n’a point d’ennemis plus grands que ces sauvages.” : l’alliance franco-innue revisitée (1603-1653) », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, 61(3-4), 365-395.
- Havard, G. (2009). « Les Indiens et l’histoire coloniale nord-américaine: les défis de l’ethnohistoire. », Dans : Vidal, C. et Ruggiu, F-J. (eds.). *Sociétés, colonisations et esclavages dans le monde atlantique. Historiographie des sociétés américaines des XVIIe-XIXe siècles*, Rennes: Les Perséides, 95-142.
- Le Goff, J. (1988). *Histoire et mémoire*, Paris : Gallimard.
- Thibault, M. (2013). « Normativité sociale et normativité épistémique. La recherche en milieu autochtone au Canada et dans le monde anglo-saxon. » *Socio*, 1, 135-154.
- Trudel, P. (2013). « Autochtones et réconciliation : avec quelle vérité ? », *État du Québec 2013-2014*, 178-184.



Centre interdisciplinaire de recherche
sur la citoyenneté et les minorités

Faculté des sciences sociales

120 Université

Pavillon des Sciences sociales

Pièce 5001

Ottawa, Ontario, Canada K1N 6N5

Tél. : 613-562-5800 poste 7235

Télec. : 613-562-5350

circem@uOttawa.ca

sciencessociales.uottawa.ca/circem/

